



Communauté de Communes Buëch Dévoluy

Veynes, le 3 octobre 2023

*Aux membres du Conseil de
la Communauté de communes
Buëch-Dévoluy*

Nos Réf. : MRC – LB - D306 / 2023**Objet :** Conseil communautaire

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la prochaine réunion du conseil communautaire qui se déroulera le :

Lundi 09 octobre 2023 à 17h30*Salle du Conseil à la Mairie de VEYNES***ORDRE DU JOUR**

- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Approbation des procès-verbaux des conseils du 26 juin 2023 et du 31 juillet 2023.
- Information sur les décisions et des délibérations du bureau prises dans le cadre des délégations du conseil communautaire vers le président et vers le bureau communautaire.

Administration générale :

- Désignation d'un nouveau représentant à l'Office de Tourisme Intercommunal
- Convention de mise en œuvre du programme « Villages d'avenir »

Ressources humaines :

- Création d'un emploi permanent à temps complet au cadre d'emploi des adjoints administratifs affecté au service ressources humaines
- Avenant n°1 à la convention de mise à disposition de service entre la CCBD et la commune de Veynes
- Modification de la délibération n°2021-70 portant création d'un emploi non permanent de chargé de projet Petite Ville de demain

Finances :

- Décision modificative n°1 au budget annexe Massif de Céüse
- Attribution de subventions aux associations

Service Économie :

- Validation de l'Avant-Projet Sommaire du Clos d'Oriol
- Modification de la délibération De-2023-026 division du Clos d'Oriol.
- Vente de l'aile D du Clos d'Oriol à la société Bessim Façade – ANNEXE 2
- Location d'un garage de l'Atelier de Levage au Pas de l'Oiseau.

Services aux habitants :

- Aide aux transports scolaires année scolaire 2023/ 2024

Questions diverses

Vous trouverez en pièce jointe la note de synthèse pour les points de l'ordre du jour.

Le Président,

Michel RICOU-CHARLES